

Conditions de location courte durée.

1. Commande

Un bon de commande ou le devis accompagné de la mention « bon pour accord » doit nous être envoyé avant tout expédition du matériel, une semaine avant le début de la location.

N'hésitez pas à nous contacter au 01.47.86.96.00, ou par email : atc@atc-fr.com, pour connaître la disponibilité des appareils dont vous avez besoin.

2. Caution

Une caution de la valeur d'achat du matériel devra nous être transmise par chèque, au moment de la commande. Celui-ci ne sera pas encaissé, sauf si le délai de retour n'est pas respecté (voir point 3).

Il est également possible de verser la caution par virement. Dans ce cas, un RIB devra nous être transmis lors de l'envoi de votre commande, afin que nous puissions vous rembourser à la fin de votre location, sauf si le délai de retour n'est pas respecté (voir point 3).

3. Délais

Les forfaits proposés sont de 7 jours, ils comprennent :

- L'envoi du matériel 72 heures avant la date de location.
- La ou les semaine(s) de location.
- Un délai de retour de 72 heures après la fin de la location.

Lors du renvoi du matériel à ATC, le numéro du bon de transport devra nous être communiqué, par email à atc@atc-fr.com.

Dans le cas où le matériel, et/ou des accessoires ne nous sont pas retournés dans les délais demandés, nous nous réservons le droit d'encaisser le chèque de caution.

4. Détérioration du matériel et perte

En cas de détérioration du matériel, une facture du montant des réparations vous sera transmise si nécessaire, après un diagnostic effectué par nos techniciens.

En cas de perte du matériel, nous nous réservons le droit d'encaisser le chèque de caution, ou de conserver le virement de caution.

5. Transporteur

Le matériel est envoyé par TNT Transport (Fedex). Les frais de transport sont de 30 euros hors taxes.

